

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P.1 Météo

P.9 Pois d'hier

P.2 Colza

P.12 Pois de printemps

A RETENIR

Colza

- Les gelées matinales ont perturbé le vol du charançon de la tige du colza mais la météo ensoleillée des prochains jours devrait y être de nouveau favorable.
- **Dans les situations où le vol a débuté, il est probable que le pic sera atteint d'ici la fin de la semaine.**
- Un point sera à faire en début de semaine prochaine pour les secteurs sans captures. Continuer de **surveiller les cuvettes.**

Pois d'hiver

- Surveiller les maladies au retour des pluies.

Pois de printemps

- Surveiller les thrips dès la levée.

Météo

Prévision à 7 jours :



(Source : Météo France, ville Ravières (89), 04/03/2025 à 10h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



COLZA

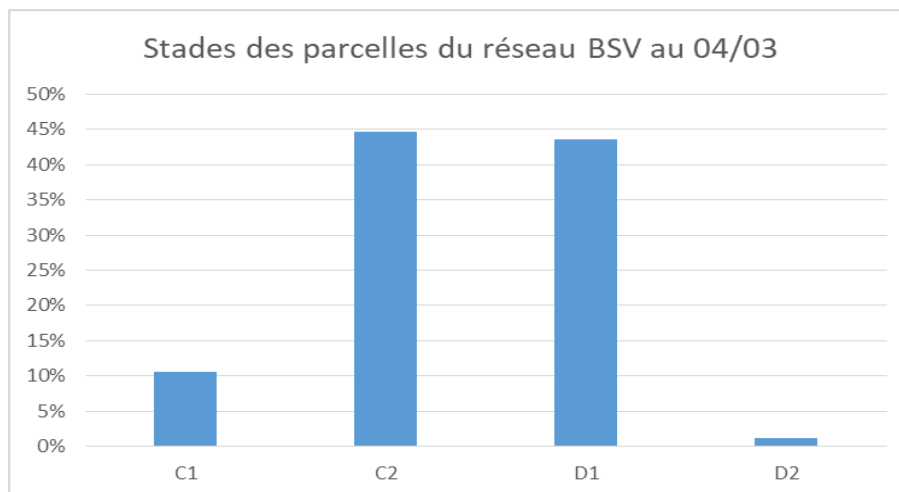
RESEAU 2024-2025

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 85 parcelles du réseau.

Stades des colzas

L'avancée des stades se poursuit malgré les gelées matinales. Les parcelles les plus précoces du réseau ont atteint le stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales). Elles représentent 44% des situations contre à peine plus de 10% la semaine dernière. Quelques pieds sont à D2 (boutons visibles).

Le reste des parcelles du réseau (45%) est au stade C2 (apparition de tige entre les pétioles). Une minorité (11%) demeure au stade C1 (reprise engagée mais absence de tige).



Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé, à la faveur des températures douces.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. Le vol débute dès 9°C et se généralise à 12°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le **charançon de la tige du colza** est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.



Le **charançon de la tige du chou** est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).



Photos : Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugue donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible.

Période de risque :

elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 - BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.



Photo Terres Inovia

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

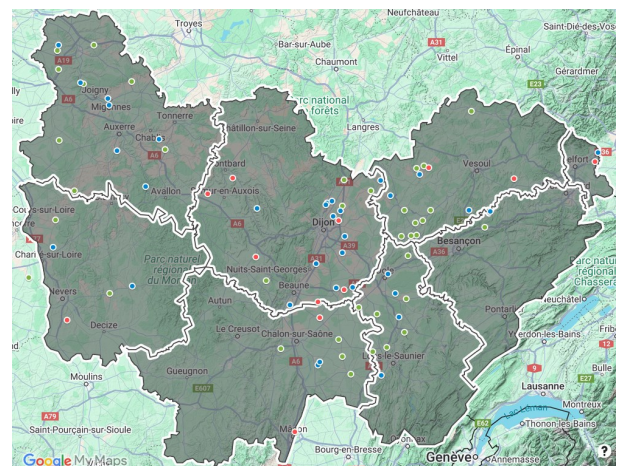
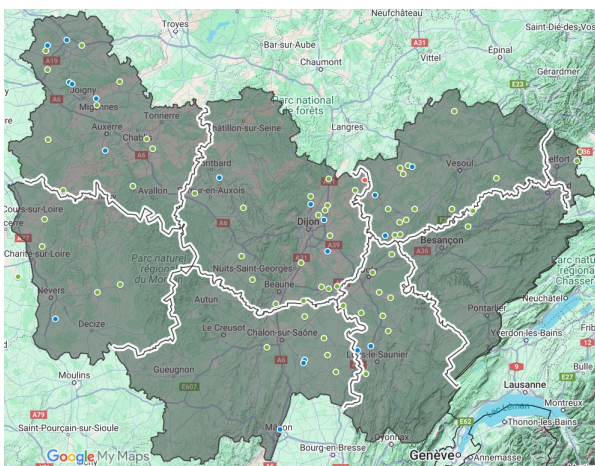
Le risque est maximal 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige, c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations :

Les gelées matinales des derniers jours n'ont pas été favorables à l'expansion du vol du charançon de la tige du colza. Cette semaine, 24% des cuvettes (20 sur 83) relèvent la présence de ce nuisible, contre 35% la semaine dernière. En moyenne, le nombre de charançon de la tige est de 2,7 individu/cuvette (contre 5 la semaine dernière).

Dans le même temps, le charançon de la tige du chou n'est observé que dans 54% des cuvettes, contre 87% la semaine dernière.

Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du colza (à gauche)
et du chou (à droite) du 25/02 au 04/03



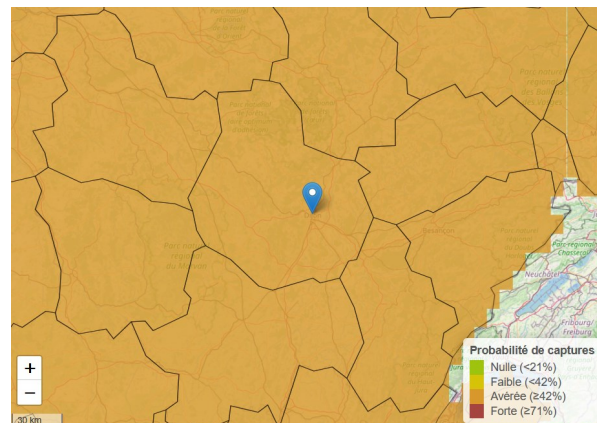
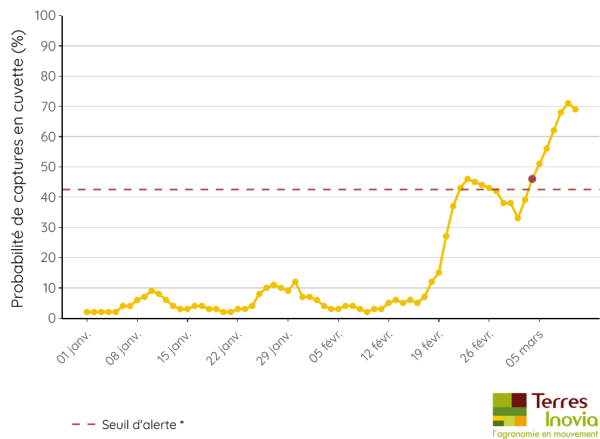
En vert : 0 ; En bleu : 1 à 5 ; En rouge : 6 ou plus

Des piqures de nutrition peuvent être observées localement.

L'outil d'aide à la décision pour la prédiction des vols de ravageurs de Terres Inovia permet de modéliser la simulation du vol des charançons de la tige du colza.

Les températures printanières et l'absence de pluie sont favorables aux charançons. **La probabilité de captures augmente pour les prochains jours** (cf graphique de gauche ci-dessous pour la station de Dijon et carte à droite pour le vendredi 7 mars).

La surveillance des cuvettes pour suivre le vol est indispensable.



Analyse du risque :

- Secteurs dont le vol a débuté de façon significative il y a 8 jours ou plus : Risque **élevé d'ici la fin de la semaine**.
- Secteurs avec vol récent (moins de 8 jours) : **risque moyen à élevé** d'ici la fin de la semaine en fonction de la vitesse de maturation des femelles.
- Secteurs avec absence de vol : Risque **faible**. Continuer de suivre l'évolution des captures en cuvette lors des prochains après-midis ensoleillés.



Méligèthes

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes.

Observations :

Les premiers méligèthes ont été observés dans 18 cuvettes du réseau, avec la présence de 1 à 20 individus. Aucune présence sur les plantes n'a été relevée pour le moment.

Période de risque : Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante. Il doit également se combiner avec le stade et l'état de la culture.

Analyse du risque :

Pour le moment, le risque est nul.



Des méthodes alternatives existent : au semis mettre 10% d'une variété très précoce servant de « plantes pièges ».



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthrinoïde » est exposé à un risque de résistance.

Bilan des infestations de larves en sortie hiver

62 berlèses ont été effectués en sortie hiver. Le nombre de larves d'altise/plante varie de 0 à 11 larves/plante. Les infestations restent limitées dans la majorité des cas ; les plus importantes (> 5 larves/plante) ne concernent que 16 parcelles.

Département	Commune	Nombre max de larves d'altise / plante en EH	Nombre de larves d'altise/plante en SH
18	PRÉCY	1	-
21	BELAN	1.7	-
21	BELLEFOND	12	8.5
21	BRESSEY SUR TILLE	5.7	7.8
21	BRETIGNY	0.2	1.1
21	BROGNON	3.7	4.7
21	CÉRILLY	2.7	-
21	CHAIGNAY 1	0.5	0.8
21	CHAIGNAY 2	3	2
21	CHAIGNAY 3	1.5	4.5
21	CORGENGOUX	0.5	1.7
21	CORROMBLES	1.2	0.1
21	COULMIER-LE-SEC	1.5	1.5
21	COURCELLES-LES-MONTBARD	1.5	0.3
21	DAMPIERRE-EN-MONTAGNE	0.3	1
21	ÉCUTIGNY	2.5	-
21	EPAGNY	5.1	3.3
21	ETALANTE	4.5	6.7
21	FLAGEY ECHEZEAUX	3.3	4.4
21	FONTAINE-FRANÇAISE	7.5	1.5
21	FROLOIS	-	1.4
21	LECHÂTELET	4.2	-
21	MARLIENS	1.3	1.2
21	MEILLY-SUR-ROUVRES	1.5	0.7
21	MEURSAULT	1	-
21	MONTIGNY-MORNAY-[...]	4.9	4
21	PAGNY-LE-CHÂTEAU	0.8	1.9
21	POISEUL	0.2	-
21	POISEUL	1.9	-
21	SAINT-JULIEN	5.3	10.9
21	SELONGEY	9.4	3.4
21	SPOY	3.9	2.5
25	OLLANS	0	1
39	ANNOIRE	1.8	5.15
39	AUTHUME	3.9	4.6
39	BLETTERANS	-	6.3
39	CHAÎNÉE-DES-COUPIS	2.25	1.8
39	LA LOYE	0.81	2.7
39	MONTBARREY	1.55	1.85
39	NEUVILLEY	0.35	1.3
39	RUFFEY-SUR-SEILLE	-	1.55
39	SAINTE-LOTHAIN	-	1.7
39	SAINTE-LOUP	0.3	1.25
39	SERMANGE	0.35	0.75
39	VAL-SONNETTE	-	1.6
58	BILLY-CHEVANNES	-	2.5
58	CHÂTILLON-EN-BAZOIS	1.6	-
58	MAGNY-COURS	-	5
58	NARCY	0.7	-
70	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	1.4	-
70	BROTTE-LÈS-RAY	0.2	0.96
70	CHOYE	-	0.1
70	DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	0	-
70	LA RÉSIE-SAINT-MARTIN	-	6.9
70	MONT-SAINT-LÉGER	0.33	0.6
70	PORT-SUR-SAÔNE	0.2	0.05
70	RENAUCOURT	-	0.24
70	ROCHE-ET-RAUCOURT	0.26	1.23

70	TRAITIÉFONTAINE	0.25	-
70	VAUVILLERS	1	0
71	BAUDRIÈRES	8	5
71	BAUDRIÈRES 1	6	6
71	BAUDRIÈRES 2	8	5
71	DEVROUZE	-	3
71	GRANGES	3.6	-
71	ROSEY	3.5	5
71	SANCÉ	0	0
71	VERDUN-SUR-LE-DOUBS	4.3	-
89	AIGREMONT	1	6.2
89	BLANNAY	2.55	-
89	BRANNAY	1	1.5
89	CHAMPIGNELLES	0.1	1.4
89	CHARBUY	1.4	1.45
89	CHARMOY	1.1	5.3
89	CHEMILLY-SUR-SEREIN	2.7	-
89	FONTAINE-LA-GAILLARDE	1.2	5.5
89	GY-L'ÉVÊQUE	1.1	2
89	LAROCHE-SAINT-CYDROINE	1.1	-
89	SAINPUITS	0	-
89	SAINT-JULIEN-DU-SAULT	-	1
89	SAINT-VALÉRIEN	0.7	4
89	VERNOY	1	0.8

La présence de pieds avec bourgeon détruit (présence de larves de charançon du bourgeon terminal) est signalée en proportion limitée (moins de 5%) à SAINT JULIEN DU SAULT (89) ; ainsi qu'à ANNOIRE (39).



POIS D'HIVER RESEAU 2024-2025

Cette semaine, 2 parcelles ont été observées.

Commune	Stade de cette semaine	Caractéristiques
VILLENAUXE-LA-PETITE (77)	6 F	Semis du 15/11 – variété FOU DRE
FERTREVE (58)	6 F	Mélange de variétés

Maladies

Observations :

Le complexe ascochytose/anthraxose n'est pour le moment pas observé, idem pour la bactériose.

Vous trouverez ci-dessous une aide à la reconnaissance des maladies aériennes du pois.

Période de risque :

A partir du stade 4-5F (mi-février) en cas d'hiver doux et humide.

Les semis précoces de fin octobre – début novembre sont les plus exposés.

Des différences de sensibilité variétales vis-à-vis du complexe existent (FOUDRE est par exemple une variété plutôt tolérante par rapport à FRESNEL et FURIOUS).

Analyse du risque :

La météo hivernale n'a pas été particulièrement chaude et humide. Le temps sec actuel n'est pas propice aux maladies. Le risque est **faible**.



Reconnaissance des maladies aériennes du pois (Terres Inovia)

- Ascochytose du pois (*Dydimella pinodes*)

Cette maladie se développe de manière homogène sur la culture.

- Les feuilles présentent des ponctuations brun foncé, qui évoluent en nécroses irrégulières. Les symptômes progressent du bas vers le haut de la plante.
- Les symptômes sur tige se traduisent par la présence de nécroses marron foncé à noires, ceinturantes.
- Des ponctuations évoluant en nécroses marron foncé s'observent sur gousses et graines.



Photos : Terres Inovia

- Bactériose (*Pseudomonas syringae*)

La bactériose apparaît par foyers dans les parcelles. Cette bactérie profite de lésions dans les tissus des pois provoqués par des facteurs externes (gel, désherbage mécanique...) pour s'introduire dans la plante. Son pouvoir glaçogène entraîne le gel des tissus à des températures proches de 0°C.

- Les symptômes sur feuilles en sortie hiver sont des nécroses anguleuses marrons translucides à bords nets, qui partent en éventail sur les stipules depuis les tiges.
- Sur tige : nécroses marron foncé à noires, ceinturantes.
- Sur gousses, on observe des lésions circulaires, taches grasses, qui évoluent en nécroses foncées.



Photos : Terres Inovia

- Complexe maladie précoce ascochytose/anthracnose *Colletotrichum sp* et/ou *Ascochyta pisi*

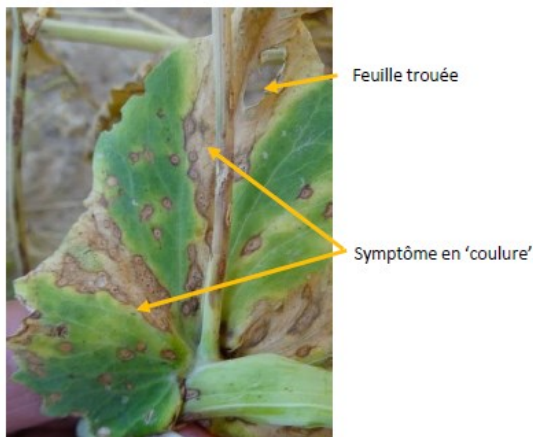
Cette maladie apparaît en foyers sur la culture.

- Sur feuilles, les premiers symptômes forment des taches plus ou moins rondes, blanches cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.

Ils évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de « coulures ». Des trous peuvent apparaître à l'emplacement des fructifications. Les feuilles passent en sénescence rapidement (aspect « grillé »).

- Les symptômes sur tige sont semblables à ceux décrits sur feuilles, avec des nécroses plus allongées.

- Sur gousses et graines, des nécroses caractéristiques de la maladie peuvent se déclarer : nécroses plutôt arrondies, de couleur marron puis orangé-saumon à noires en vieillissant.



Photos : Terres Inovia



POIS PRINTEMPS RESEAU 2023-2024

Quelques semis ont eu lieu courant février sur les sols les plus ressuyés. Le réseau se met en place.

2 parcelles ont été observées cette semaine :

Commune	Stade de cette semaine	Caractéristiques
CHARMOY (89)	Non levé	Semis du 23/02 – variété ICONIC
BRANCHES (89)	80 % levé	Semis du 02/02 – variété PADDLE

Thrips et sitones sont à surveiller dès la levée des pois de printemps.

Les thrips sont des insectes allongés, de petite taille (1 à 2 mm), noirs, pourvus de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses suceuses asymétriques.

L'adulte passe l'hiver en diapause dans le sol ; il entre en activité dès que les températures remontent (7° C à 8°C). Il s'installe au moment de la levée des pois sur les cotylédons et les jeunes plantules, et pique les organes végétaux pour se nourrir du contenu des cellules. Les piqûres de thrips sont toxiques pour le pois.

La plante initie de nombreuses ramifications, reste chétive et naine.

Dans des cas rares, le rendement peut être affecté significativement, jusqu'à 30q/ha voire plus en cas d'attaque importante (généralement levée lente du pois).

Le sitone est un charançon mesurant 3 à 5 mm de long, de couleur gris-brun, qui se reconnaît à ses élytres rayés et son rostre court. L'adulte entre en activité lorsque les températures dépassent 12°C et par temps calme. Il envahit alors les parcelles en volant depuis une zone refuge, et s'attaque aux jeunes cultures en consommant le bord des feuilles, provoquant des encoches semi-circulaires. Ces morsures sont sans grande incidence sur le rendement, les larves étant la principale source de nuisance.



Le sitone pond ses œufs sur les feuilles ou les tiges.

Les larves blanches à tête jaune et sans patte, d'environ 6 mm de long, s'enfoncent dans le sol et se nourrissent des nodosités.

Impact sur la culture :

La présence de larves de sitones dans le sol conduit à une perturbation de l'alimentation azotée du pois. Dans les cas les plus extrêmes, ces attaques sont susceptibles de provoquer une chute de rendement pouvant atteindre 10 à 12 q/ha, ainsi qu'une baisse de la teneur en protéines. Mais la plupart du temps ces pertes sont limitées. Les nodosités encore saines permettent d'assurer une nutrition azotée correcte de la plante.

Seuil indicatif de risque :

	 <p><i>Thrips,</i> <i>Arvalis-Institut du végétal</i></p> <p>Observation en prélevant les plantes et en les enfermant dans un sac plastique au soleil, les insectes viendront se coller sur les parois du sac.</p>	 <p><i>Dégâts de sitones,</i> <i>Terres Inovia</i></p> <p>Surveiller les encoches sur les feuilles basses.</p>
Période de risque	De la levée à 2 feuilles	De 1 à 5 feuilles
Seuil de nuisibilité	1 thrips / plante	De 5 à 10 encoches / plante

Observations :

Aucun dégât n'est signalé actuellement.

Analyse du risque :

Le risque est **faible** pour le moment. Maintenir la surveillance, d'autant plus si les températures douces se poursuivent.



Autre ravageur : des dégâts d'oiseaux sont signalés dans la parcelle de CHARMOY.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SARL PATRICK LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.